

N° 10

Séance du 19 décembre 2017

OBJET :

**APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF 2018
BUDGET PRINCIPAL
ET
13 BUDGETS ANNEXES**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200796-20171219-10_19122017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/01/2018

Affichage : 22/12/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 12 décembre 2017 s'est réuni à Montbrison le 19 décembre 2017 à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Alain BERTHEAS.

Présents : MULTEAU Jean-Marie, CARRÉ Pierre, BALDINI Josiane, PAQUET Quentin, ROCHETTE Pierre-Jean, REGEFFE Robert, COURT Claudine, PEYER Jérôme, DEVILLE Joseph, CHAREYRE Evelyne, VIAL Bernard, COUDOUR Hubert, CHAPOT Lucien, GOUTTEFARDE Valéry, GIRAUD Pierre, COUCHAUD Patrice, GOUBIER Chantal, BRUN-JARRY Christiane, VRAY Serge, THOMAS Georges, BARTHELEMY André, BAYLE Pierre, MEUNIER Henri, FERRAND Colette, GORGERET Fabien, JACQUETIN Bruno, GUILLIN Dominique, MONTAGNE Jean-Philippe, GRANJON Serge, CHAVAREN Thierry, TRANCHANT Bernard, MIOCHE Bernard, BEDOUIN Christine, ROMESTAING Patrick, LIMOUSIN Alain, DUMAS Jean-Paul, GOUBY Thierry, VERDIER Pierre, CIVARD Jean-Claude, DECOURTYE Robert, FAVIER Yves, BAZILE Christophe, BAYET Christiane, BENTAYEB Abderrahim, DOUBLET Catherine, FORESTIER Jean-Paul, GAULIN Olivier, GAUTHIER Alain, GIARDINA Cindy, GROSSMANN Françoise, BRUN Michel, LARUE Gisèle, BAROU Gérard, ROBIN Michel, MICHARD Eric, DELACELLERY David, BUISSON Ludovic, VIOLANTE Roger, EPINAT Joël, ARCHER Marc, CHARLAT Raymonde, JOURJON Michelle, DERORY André, CHATAIN Jean-Michel, GIRODON Nicole, CHOUVIER Evelyne, MAYEN Denise, BERTHEAS Alain, JOLY Olivier, BLOIN Christophe, GIBERT Christine, LAURENDON Alain, MATHEVET François, PELOUX Pascale, CHARPENAY Georges, THOMAS Gilles, CHARLES Martine, DJOUHARA Marcelle, THOLOT Alain, JACQUEMOND Roland, DARLES Marcelle, CHAPOT Robert, ESSERTEL Philippe, DREVET Pierre, MIOMANDRE Mickaël, DEVIN Dominique, BRETON Christophe, BADIOU Evelyne, GERROSSIER Bruno, JAYOL Jean-Louis, MARTIN Yves, BERNARD Renée, MAZET Jacques, DURRIS Roland, BOYER Jean-Paul, BEAL Hervé, TISSOT Jean-Paul, PEYRONNET Hervé.

Absents remplacés : CORNU Christophe remplacé par GORGERET Fabien, ROBERT Sylvie remplacée par CHARLAT Raymonde, PALIARD Rambert remplacé par JACQUEMOND Roland, MOREL David remplacé par DEVIN Dominique, RAVEL Jean-Paul remplacé par DURRIS Roland.

Pouvoirs : SOULIER Mathilde pouvoir à ROCHETTE Pierre-Jean, DEVILLE Thierry pouvoir à DEVILLE Joseph, GENE BRIER Sylvie pouvoir à CHAPOT Lucien, ROCHETTE Frédérique pouvoir à BOYER Jean-Paul, BONNAUD Gérard pouvoir à GAUTHIER Alain, PALOULIAN Jeanine pouvoir à BAZILE Christophe, MARRIETTE Cécile pouvoir à BENTAYEB Abderrahim, LASSABLIÈRE Sylviane pouvoir à VRAY Serge, FAURE Liliane pouvoir à MIOCHE Bernard, THIZY Bernard pouvoir à CHATAIN Jean-Michel, BLANCO Béatrice pouvoir à ARCHER Marc, FERRY Nicole pouvoir à BAROU Gérard, CHOSSY Jean-Baptiste pouvoir à BLOIN Christophe, DE VILLOUTREYS Catherine pouvoir à GIBERT Christine, LE GALL Nathalie pouvoir à PELOUX Pascale,

POYET Ghislaine pouvoir à MATHEVET François, OLLE Carole pouvoir à CHARPENAY Georges, LARDON Éric pouvoir à THOLOT Alain, BRUNEL Annick pouvoir à CHAPOT Robert, BERARD Serge pouvoir à JOLY Olivier, PATARD Christian pouvoir à MAYEN Denise, MERDIJI Karima pouvoir à BERNARD Renée.

Absents excusés : RONZIER Marie-Jo, DICHAMPT Maurice, GRANGEVERSANNE Guy, MOLLEN Rémi, CHAUVE Michel, REY Monique, PERRIN Jean-Luc, PUGNET Frédéric.

Secrétaire de séance : DUMAS Jean-Paul.

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé ;	128
Nombre de membres présents :	98
Nombre de membres suppléés :	5
Nombre de pouvoirs :	22
Nombre de membres absents non représentés :	8
Nombre de votants :	120

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu les articles L5211-1 et suivants et L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions comptables M14, M43 et M49,

En 2017, suite à la fusion des 4 EPCI et à la mise en œuvre de l'architecture budgétaire de la nouvelle communauté d'agglomération, Loire Forez agglomération comptait un budget principal et 14 budgets annexes.

Quelques modifications de cette architecture budgétaire sont prévues en 2018 avec :

- la clôture du budget annexe ZAE de Chézieu (située à Saint-Romain-le-Puy)
- la création d'un budget annexe « réseau de chaleur »
- la création de 5 nouveaux budgets annexes de zones économiques

ce qui devrait porter le nombre de budgets de Loire Forez agglomération à un total de 20 budgets (un budget principal et 19 budgets annexes).

Les budgets primitifs des nouveaux budgets annexes, qui seront créés au conseil communautaire du 19/12/2017 avec une date d'effet au 1^{er} janvier 2018, seront soumis au vote du conseil communautaire avant le 15 avril 2018 conformément à la réglementation en vigueur.

Il est rappelé que les projets de budget primitif 2018 soumis à l'approbation du conseil communautaire de décembre tiennent compte uniquement des propositions nouvelles pour l'année 2018 sans reports ni reprise des résultats.

L'intégration des résultats et des reports ne pourra en effet être effectuée qu'en 2018 après l'approbation du compte administratif 2017 et des décisions d'affectation du résultat de clôture de l'année 2017.

Pour les budgets déjà en place en 2017, il est donc proposé au conseil communautaire d'adopter les projets de budget primitif 2018 pour chacun des budgets (sauf ZAE de Chézieu) comme suit :

- Budget annexe Zone de l'Étang :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	368 001 €	368 001 €
INVESTISSEMENT	386 100 €	386 100 €
Total général	754 101 €	754 101 €

- Budget annexe Zone du Generet :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	255 201 €	255 201 €
INVESTISSEMENT	260 100 €	260 100 €
Total général	515 301 €	515 301 €

- Budget annexe Zone de la Gravoux :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 301 801 €	1 300 801 €
INVESTISSEMENT	1 200 400 €	1 200 400 €
Total général	2 501 201 €	2 501 201 €

- Budget annexe Zone des Quarchons :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	400 401 €	400 401 €
INVESTISSEMENT	407 700 €	407 700 €
Total général	808 101 €	808 101 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le budget général 2018 par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Assainissement par 119 voix pour et une voix contre,
- approuve le budget annexe Ordures ménagères (TEOM) par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Ordures ménagères (REOM) par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Transports urbains par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Ateliers partagés par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone de Crémérieux par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone de Croix Meyssant par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone de Four à Chaux par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone de Champbayard par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone de l'Étang par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone du Generet par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone de la Gravoux par 120 voix pour,
- approuve le budget annexe Zone des Quarchons par 120 voix pour.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 19 décembre 2017.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président

 Alain BERTHEAS

Le Président,
 - certifie que le présent acte est exécutoire
 en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT,
 transmis en sous-préfecture et affiché le ... 04.01.2018
 - informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès
 de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon
 dans un délai de deux mois à compter de sa réception
 par le représentant de l'Etat et de sa publication
 Pour le Président, par délégation,
 Jacques-Olivier DESNEAUX,
 directeur général des services



- Budget général :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	53 300 000 €	53 300 000 €
INVESTISSEMENT	37 244 000 €	37 244 000 €
Total général	90 544 000 €	90 544 000 €

- Budget annexe Ordures ménagères (TEOM) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	10 262 600 €	10 262 600 €
INVESTISSEMENT	1 851 850 €	1 851 850 €
Total général	12 114 450 €	12 114 450 €

- Budget annexe Ordures ménagères (REOM) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	3 041 870 €	3 041 870 €
INVESTISSEMENT	551 200 €	551 200 €
Total général	3 593 070 €	3 593 070 €

- Budget annexe Assainissement :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	12 027 085 €	12 027 085 €
INVESTISSEMENT	15 352 750 €	15 352 750 €
Total général	27 379 835 €	27 379 835 €

- Budget annexe Transports urbains :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 900 000 €	1 900 000 €
INVESTISSEMENT	30 000 €	30 000 €
Total général	1 930 000 €	1 930 000 €

- Budget annexe Ateliers partagés :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	46 100 €	46 100 €
INVESTISSEMENT	134 500 €	134 500 €
Total général	180 600 €	180 600 €

- Budget annexe Zone de Crémérieux :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 123 002 €	1 123 002 €
INVESTISSEMENT	784 501 €	784 501 €
Total général	1 907 503 €	1 907 503 €

- Budget annexe Zone de Croix Meyssant :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 100 001 €	1 100 001 €
INVESTISSEMENT	717 500 €	717 500 €
Total général	1 817 501 €	1 817 501 €

- Budget annexe Zone de Four à Chaux :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	637 001 €	637 001 €
INVESTISSEMENT	637 000 €	637 000 €
Total général	1 274 001 €	1 274 001 €

- Budget annexe Zone de Champbayard :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	863 901 €	863 901 €
INVESTISSEMENT	870 100 €	870 100 €
Total général	1 734 001 €	1 734 001 €